

**Monsieur François FILLON**

Premier Ministre  
Secrétaire Général du Gouvernement  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 Paris

Paris, le 12 avril 2012

Monsieur le Premier Ministre,

Nous tenons à vous alerter sur les difficultés que rencontrent les candidats aux concours d'enseignement. Depuis cette année, les candidats reçus aux concours doivent justifier d'une certification en langue vivante (CLES2) comme en informatique (C2i2<sup>e</sup>) afin d'être recrutés comme fonctionnaires stagiaires.

L'insuffisance du nombre de personnels et des dotations affectées aux universités ne permettent pas à tous les étudiants de préparer ces certificats au sein des universités : absence d'offre de formation dans certains établissements, manque de places, surcoûts... Les situations sont diverses, mais toutes créent de nouvelles difficultés aux étudiants engagés dans la préparation de leurs concours. De nombreux admissibles ne sont pas aujourd'hui titulaires de ces certifications. La situation est particulièrement grave dans certaines disciplines.

Cela risque d'aboutir à la désaffection de certains candidats admissibles lors des épreuves d'admission. Pire, certains lauréats ne pourraient être recrutés comme fonctionnaires stagiaires faute, pour eux, de détenir les certifications en question, et seraient lourdement pénalisés. Nous ne pouvons accepter cette situation.

Dans le contexte d'une baisse du nombre de candidats aux concours et d'une difficulté à pourvoir les emplois (en mathématiques par exemple), une telle situation risque d'accroître les problèmes d'attractivité du métier d'enseignant.

De plus, il est nécessaire que les étudiants préparant les concours puissent se consacrer sereinement aux épreuves d'admission et à leur formation professionnelle qui s'opère dans des conditions déjà difficiles ainsi qu'à l'obtention de leur master...

Le CLES et le C2i2e ne doivent pas être exigés comme preuves supplémentaires de qualifications pour être nommé fonctionnaire stagiaire en cas de réussite aux concours de recrutement (CRPE, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CPE, agrégation) puis pour être titularisé. Nous vous demandons de renoncer à cette exigence des certifications CLES 2 et C2I pour les sessions de concours de 2012.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Sébastien SIHR	Secrétaire général	SNUipp-FSU
Roland HUBERT	Co-secrétaire général	SNES-FSU
Serge CHABROL	Secrétaire général	SNEP-FSU
Jean-Sébastien BELORGEY	Co-secrétaire général	SNUEP-FSU
Stéphane TASSEL	Secrétaire générale	SNESUP-FSU
Jean-Marie LEBOITEUX	Secrétaire général	SNETAP-FSU

**CC :**

***Luc CHATEL***

***Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative***

***Laurent WAUQUIEZ***

***Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche***